



MENA-OECD INITIATIVE

المملكة المغربية
→



GOUVERNEMENT DU
ROYAUME DU MAROC

LE MAROC
ET
L'ORGANISATION de COOPERATION et de
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
OCDE

Conférence de presse

Mercredi 4 novembre 2009, Casablanca

**LE MAROC
ET
L'ORGANISATION de COOPERATION et de DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
OCDE**

LE MAROC ET L'OCDE

Certains pays non membres bénéficient de la possibilité de participer aux Comités de l'OCDE. Cette opportunité leur offre non seulement l'accès privilégié aux conseils et analyses politiques à travers des échanges libres et ouverts, mais également l'occasion d'exercer une influence sur la manière de penser des responsables des politiques en poste dans les capitales des pays membres de l'OCDE.

Sous conditions et avec l'approbation du Conseil de l'OCDE, les non-membres ont la possibilité de participer en tant qu'observateur ou sur un pied d'égalité avec les membres de l'OCDE au sein des organes de l'OCDE.

Les non-membres peuvent également faire part de leur intérêt à participer aux travaux d'un groupe consultatif spécifique.

Les relations entre le Maroc et l'OCDE se sont particulièrement renforcées au cours de ces dernières années, notamment en matière de développement économique. Le Maroc qui n'occupait officiellement qu'un siège d'observateur au Comité des Politiques de Développement Territorial de l'OCDE se félicite aujourd'hui de la dynamique de travail et de l'intensité des échanges qui existent aujourd'hui avec l'Organisation.

Adhésion du Maroc au Centre de Développement de l'OCDE

Le Centre de Développement de l'OCDE a pour but d'assurer l'interface entre les pays membres de l'OCDE et les économies émergentes.

C'est ainsi que le **Maroc** a été accepté comme membre à part entière du Comité Directeur du Centre de Développement de l'organisation en février 2009. Le Maroc est ainsi le second pays arabe membre de cet organe après l'Egypte et le troisième état africain après l'Afrique du Sud.

L'acceptation du Maroc en tant que membre du Comité du Centre de Développement de l'OCDE a été motivée par l'exemple que donne le Royaume en matière de libéralisation, d'ouverture et de progrès économique.

C'est une reconnaissance du travail accompli depuis des années en matière de bonne gouvernance et de gestion des réformes touchant tous les secteurs économiques et sociaux ainsi que ceux du développement humain.

L'adhésion du Royaume lui permet non seulement de contribuer mais également d'avoir accès à l'ensemble des travaux de l'OCDE en matière de développement faisant valoir son point de vue en matière de conception et de mise en œuvre des politiques de développement.

Le Maroc est aujourd'hui un exemple en matière de réformes qui assurent de la croissance économique et le développement humain. Son expérience est considérée parmi les meilleures pratiques à suivre par plusieurs pays en quête d'un modèle de gouvernance bien intégré, novateur et performant.

Adhésion du Maroc à la Déclaration de l'OCDE sur l'Investissement International et les Entreprises Multinationales

En octobre dernier, la candidature du Maroc à l'adhésion de la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement International a été examinée au siège de l'OCDE à Paris.

Cette candidature défendue par la délégation marocaine présidée par Nizar Baraka, Ministre Délégué Chargé des Affaires Economiques et Générales a pour but de faire bénéficier le Maroc des meilleures pratiques internationales en matière de promotion de l'investissement étranger et à favoriser la contribution que les entreprises multinationales peuvent apporter au progrès économique et social.

Le processus engagé par Sa Majesté Mohammed VI depuis son intronisation, sa vision d'un Maroc moderne, le lancement de chantiers structurants ont permis à la Délégation de présenter les réformes et progrès accomplis en matière d'amélioration du climat de l'investissement et des affaires et d'intégration à l'économie mondiale sur les plans du droit des affaires, de la politique fiscale, des infrastructures financières, des procédures administratives, du développement durable, ...

La validation de l'adhésion du Maroc par le Comité de l'investissement de l'OCDE constitue *"une reconnaissance internationale des avancées du Royaume et une feuille de route pour de nouvelles générations de réformes aux standards des pays de l'OCDE"*, a déclaré le Ministre Délégué Chargé des Affaires Economiques et Générales, M. Nizar Baraka.

La Déclaration de l'OCDE sur l'Investissement International et les Entreprises Multinationales constitue un engagement au niveau politique par les gouvernements adhérents à améliorer le climat des investissements étrangers et à favoriser la contribution positive que les entreprises multinationales peuvent apporter au progrès économique et social.

Les 30 pays membres de l'OCDE et 11 pays non-membres ont déjà adhéré à cette Déclaration.

La signature de l'Acte d'adhésion du Maroc à cette Déclaration aura lieu lors de la Conférence de Marrakech, prévue le 23 novembre prochain, en présence de Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE, ainsi que de nombreuses personnalités des pays membres de l'OCDE et de la région MENA